# (7) Le français  au siècle des Lumières

### (1715-1789)

Le siècle des Lumières débuta en principe au lendemain de la mort de Louis XIV, en 1715, et prit fin à l’avènement de la Révolution française en 1789. Cette période se caractérise, d'une part, par un fort mouvement de remise en question ainsi que par l'établissement d'une plus grande tolérance et, d'autre part, par l'affaiblissement de la monarchie, suivi de la fin de la suprématie française en Europe et du début de la prépondérance anglaise. Des personnalités comme Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Franklin ont certainement marqué leur époque de même que Frédéric II de Prusse, Lavoisier, Diderot et Goethe.

La situation politique et sociale tendit à se modifier en France et ailleurs en Europe en ce début du XVIIIe siècle. Sur le plan intérieur, la situation financière était devenue catastrophique sous les règnes du régent Philippe d'Orléans, de Louis XV et de Louis XVI. Ces rois réputés faibles, aux prises avec un régime de fêtes et d'intrigues de cour, ne purent faire face aux difficultés financières croissantes, qui aboutiront à l'impasse et susciteront le rejet du peuple envers la monarchie.

Parallèlement, la bourgeoisie riche et aisée poursuivit son ascension irréversible, devint une force politique et s'exprima publiquement. La monarchie et la noblesse n'étaient plus qu'une façade sans crédibilité. Le règne de la bourgeoisie financière, commerçante et manufacturière commença. On assista alors au commencement du capitalisme, au développement du commerce, au début de l'industrialisation, à un engouement pour les sciences, à la découverte de nouvelles techniques, à des inventions de toutes sortes, à l'amélioration de la médecine et à l'adoption d'une meilleure alimentation.

Cette atmosphère de progrès matériels modifia profondément les valeurs de la société. Les philosophes rationalistes et les écrivains de premier plan se rendirent indépendants de la royauté et de l’Église; surtout contre l'Église et la religion catholique elle-même; on combattit agressivement en faveur de la tolérance au nom de la raison.

Par ailleurs, la société française s'ouvrit aux influences extérieures, particulièrement à celles venant de l'Angleterre devenue la première puissance mondiale. Le parlementarisme et le libéralisme anglais attirèrent l'attention, de même que la guerre de l'Indépendance américaine (1775-1782), ce qui permit l'acquisition d'un nouveau vocabulaire.

Parallèlement, les journaux (surtout mensuels) scientifiques, techniques et politiques se développèrent, se multiplièrent rapidement et furent diffusés jusque dans les provinces, alimentant la soif de lecture chez un public de plus en plus étendu et sensibilisé au choc des idées. Le développement de la presse fut à la fois la conséquence et la cause de cette curiosité générale,

L’État ne se préoccupait pas plus au XVIIIe siècle qu'au XVIIe de franciser le royaume.

On estime qu'à cette époque moins de trois millions de Français pouvaient parler ou comprendre le français, alors que la population atteignait les 25 millions. Néanmoins, la langue française progressait considérablement au XVIIIe siècle,

Au milieu du XVIIIe siècle, le peuple francisant ne parlait pas «la langue du roy», mais un français populaire non normalisé, encore parsemé de provincialismes et d'expressions argotiques. Seules les provinces de l'Île-de-France, de la Champagne, de la Beauce, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Berry étaient résolument francisantes. Par contre, la plupart des gens du peuple qui habitaient la Normandie, la Lorraine, le Poitou et la Bourgogne étaient des semi-patoisants; les habitants de ces provinces pratiquaient une sorte de bilinguisme: ils parlaient entre eux leur patois, mais comprenaient le français.

Il est vrai que le «bon français» avait progressé au cours du XVIIIe siècle, notamment dans les pays d'oïl, en raison, entre autres, de la qualité, assez exceptionnelle pour l'époque, du réseau routier en France. En effet, grâce à cet instrument de centralisation desservant même les villages, les communications étaient facilitées et favorisaient le brassage des populations et des idées. La langue bénéficia de cette facilité. Dans pratiquement toutes les villes du Nord, le français était au moins compris. Les patois du Nord étaient, en réalité, assimilés au français comme des variantes régionales.

Dans le sud de la France, les patois — le seul terme utilisé à l'époque pour désigner ce qu'on appelle aujourd'hui les «langues régionales de France» (voir la carte) — constituaient encore l'unique usage normal dans les campagnes durant tout le XVIIIe siècle.

En effet, les nobles et les bourgeois, initiés au français durant le siècle précédent, continuaient d'employer leur patois ou leur langue régionale dans leurs relations quotidiennes Pour eux, le français, essentiellement une langue seconde, restait la «langue du dimanche», c'est-à-dire la langue d'apparat utilisée dans les grandes cérémonies religieuses ou civiles.

La situation était identique en Bretagne et en Flandre, dans le nord-est, ainsi qu'en Alsace et en Franche-Comté, dans l'est.

Évidemment, l'emploi de ces «patois» demeurait socialement stigmatisé. Par exemple, l'article «Patois» dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

PATOIS (Gramm.). Langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces. On ne parle la langue que dans la capitale.

Le patois est alors considéré comme étant essentiellement la langue des paysans et des ouvriers.

L'école fut l'un des grands obstacles à la diffusion du français. L'État et l'Église estimaient que l'instruction était non seulement inutile pour le peuple, mais même dangereuse.

Quant à la pensée de Voltaire sur cette question, elle est très claire, comme en fait foi cette lettre à M. Damilaville, le 1er avril 1766 :

J’entends, par peuple, la populace qui n’a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s’instruire ; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu’il y ait des gueux ignorants.

D'ailleurs, Voltaire ajoute que, lorsque «la populace se mêle de raisonner, tout est perdu», ce qui désigne l'immense majorité. des Français.De toute façon, il n'y avait pas ou fort peu de maîtres capables d'enseigner le français. La plupart des maîtres d'école étaient de «pauvres hères», des miséreux qui travaillaient moyennant une très faible rétribution et qui devaient souvent servir la messe, sonner les cloches ou faire office de sacristain, voire accomplir des tâches ménagères. S’ils connaissaient le français, cela ne voulait même pas signifier qu'ils pouvaient l'écrire. De plus, les manuels en français étaient rares et consistaient plutôt en livres de piété. On n'introduisit réellement l'enseignement de la grammaire, de l'écriture et de la lecture qu'en 1738, tout en conservant un système pédagogique complètement démodé: l'enfant devait se plier à la règle traditionnelle qui exigeait d'apprendre à lire en latin d'abord, avant de passer au français. En 1780, la situation s'étant améliorée, on estime qu'à Paris 40 % des domestiques possédaient des livres en français. Il est certain que dans les campagnes il n'y avait que fort peu de livres en circulation. On estime que 90 % des hommes et 80 % des femmes pouvaient, dans les villes, signer un testament, donc en français.

Précisons quelques mots encore sur l'état de la langue standard,

la phrase (syntaxe) s'allégea encore. Peu de modifications apparurent également au plan de la prononciation, à l'exception de la restitution des consonnes finales dans des mots comme finir, tiroir, il faut, etc., remises à l'honneur grâce à l'écrit.

Dans l'orthographe, c'est à partir de 1740 que l'actuel accent aigu fut systématiquement utilisé en lieu et place de la graphie es-, par exemple dans dépit (ancienne graphie : despit).

Ce fut une véritable explosion de mots nouveaux, notamment de termes techniques savants, puisés abondamment dans le grec et le latin.

les doubles consonnes furent systématiquement éliminées (dictionaire, gramaire, aplication, diférent, persone, afirmatif, atention, , doner, etc.), quitte à ajouter un accent si nécessaire (anciène, viènent, aprènent, etc.). On note aussi un accent sur certaines voyelles allongées : phrâse, pâsser, faûsse, aûtre, chôse, encôre, ôser, etc.

De plus, l'infiltration étrangère se mit à déferler sur la France; la langue s'enrichit de mots italiens, espagnols et allemands, mais cet apport ne saurait se comparer à la «rage» pour tout ce qui était anglais: la politique, les institutions, la mode, la cuisine, le commerce et le sport fournissent le plus fort contingent d'anglicismes. Curieusement, les censeurs linguistiques de l'époque ne s'élevèrent que contre les provincialismes et les mots populaires qui pénétraient dans le français; ils croyaient que la langue se corrompait au contact des gens du peuple.

5 La «gallomanie» dans l'Europe aristocratique

Le français, qui va devenir avec la Révolution la «langue de la nation», n'était encore que la «langue du roy», c'est-à-dire celle des classes privilégiées et riches. Cette variété de français ne touchait pas seulement l'élite de France: elle avait saisi l'ensemble de l'Europe aristocratique. Toutes les cours d'Europe utilisaient le français: près de 25 États, de la Turquie au Portugal, en passant par la Russie, la Serbie et le Monténégro, la Norvège, la Pologne et, bien sûr, l'Angleterre. Le français restait la langue diplomatique universelle (de l'Europe) et celle qu'on utilisait dans les traités internationaux.

Ce sont les Anglais qui ont inventé le mot gallomanie – du latin Gallus («Gaulois») et manie, ce qui signifie «tendance à admirer aveuglément tout ce qui est français» – pour identifier cette mode qui avait saisi l'Europe aristocratique. Voltaire explique ainsi l'universalité du français en son temps, en se fondant sur les qualités internes du français:

La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté, de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens.

Cette question de l'universalité de la langue française fit même l'objet d'un concours organisé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, auquel Antoine de Rivarol (1753-1801) prit parti é. Rivarol avait déclaré notamment que «ce qui n'est pas clair n'est pas français; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin». Il précise ainsi ce qu'il croyait être les causes de l'universalité du français:

Mais cette honorable universalité de la langue française, si bien reconnue et si hautement avouée dans notre Europe, offre pourtant un grand problème. Elle tient à des causes si délicates et si puissantes à la fois que, pour les démêler, il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point, dis-je, tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse.

Il ne faut pas oublier non plus que le bouillonnement intellectuel d'une ville comme Paris avait favorisé le français comme langue de communication dans les échanges des idées. Des intellectuels comme Voltaire, Diderot, Montesquieu et J.-J. Rousseau furent des agents d'expansion du français dans toute l'Europe. Rousseau était lu en Grande-Bretagne, Montesquieu et Diderot en Hollande, Voltaire dans toute l'Europe.

6 Le début de l'anglomanie

Au XVIIIe siècle, à partir des années 1740, la France vivait une période d'anglomanie. L'avènement du parlementarisme anglais suscitait beaucoup d'intérêt en France encore aux prises avec la monarchie absolue. C'est à cette époque que le français emprunta de l'anglais les mots motion, vote, session, jury, pair, budget (< ancien français: bougette «petit sac»), verdict, veto, contredanse (< country-dance), partenaire (< partner), paquebot (< packet-boat), rosbif, gigue, etc.

Déjà, l'anglais avait commencé à concurrencer le français comme langue véhiculaire.